



Ville de
Vaux-le-Pénil

#303

Reflète

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Novembre 2025

8-9

**Marché de Noël
le 29 & 30 novembre**

DOSSIER

6

**Ville propre :
l'affaire de tous**

ACTUS

10

Tertre des Roches

ACTUS

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4

Retour en images

5-7

Actus

Élections municipales 2026 p.5

Ville propre : l'affaire de tous p.6

Ferme des Jeux : le chantier a démarré p.7

8-9

Dossier

Marché de Noël les 29 et 30 novembre

10-11

Actus

Chantier du Tertre des Roches : point d'étape et suivi en cours p.10

Le transport solidaire : un partenariat entre la Ville et Familles Laïques p.11

12-13

Agenda

14-15

Tribunes & État Civil

Conseil municipal

Judi 20 novembre à 20h

Maison des Associations

Renseignements : 01 64 71 51 00



Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h

13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement ou une intervention), contactez notre standard d'urgence disponible 7j/7 et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Alexandre Hascoët, Aurélie Robin et Morgane Defrançois / **Conception, maquette** : Aurélie Robin **Impression** : Sprint - sprint.fr / **@Photos** : Service communication, Adobe stock, DR.

Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr



Depuis début octobre, le magazine "Reflets" est distribué par l'entreprise Boîtes aux lettres de France.



Budget 2026

changement pour l'année électorale

L'année 2025 s'annonce comme une période charnière pour notre commune. En effet, chacun le sait, les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026, marquant ainsi la fin de la mandature actuelle et l'ouverture d'une nouvelle page de la vie locale. Dans cette perspective, vos services municipaux et les élus en place ont souhaité adapter la manière dont le budget communal est construit et voté, afin de garantir à la future équipe municipale la liberté et la souplesse nécessaires pour mettre en œuvre ses priorités dès son entrée en fonction.

Traditionnellement, le budget primitif de la Ville est adopté avant le 15 avril de chaque année et fixe l'ensemble des dépenses et des recettes pour les douze mois à venir. Cette année, une évolution majeure est introduite : le budget primitif 2026 sera exceptionnellement voté en fin d'année.

Il couvrira, pour garantir le fonctionnement du service public et les projets engagés du mandat en cours, les dépenses incompressibles de l'année. En juin, un budget supplémentaire sera voté par la nouvelle équipe majoritaire.

Ce choix, concerté avec les services financiers et validé par les élus, a un double objectif. D'une part, il assure la continuité du service public et le financement des actions indispensables au bon fonctionnement de la commune durant les premiers mois de l'année. D'autre part, il permet à la future équipe municipale, issue des élections de 2026, de déterminer librement son propre budget pour le second semestre, sans être contrainte par les décisions de la précédente mandature.

Cette démarche est avant tout démocratique. Elle traduit une volonté de respecter le principe de responsabilité politique : chaque équipe doit pouvoir agir en cohérence avec son projet, ses engagements et sa vision pour Vaux-le-Pénil. Elle témoigne également de notre souci de transparence et la volonté d'une gestion rigoureuse et équitable des finances communales.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil



1



2



3



4



5

1. CCI Tour à Vaux-le-Pénil

L'entreprise pénivauoise SOCOS a accueilli dans ses locaux le CCI Tour, démarche d'écoute active, de proximité et de soutien, dédiée au développement économique local et au soutien des acteurs qui animent le tissu entrepreneurial de notre département. À cette occasion, M. le Maire et M. Massot ont été invités à redécouvrir l'entreprise et intervenir dans les échanges.

2. Retour sur les spectacles

C'est avec humour et légèreté que Laurie Gérard, "De la Petite Couture", a proposé dimanche 5 octobre à 11h, une pièce musicale lumineuse de voyage à travers son parcours de femme.

Jeudi 9 octobre à 20h Willy Rovelli a présenté sur la scène de la Grange son spectacle "Heureux". Il retrace sa vie avec beaucoup d'autodérision et a abordé avec humour plusieurs sujets de société.

3. Semaine bleue

Réparties sur la Semaine Bleue du 6 au 10 octobre, 12 activités ont été proposées cette année. De la danse à une balade à vélo, en passant par de la réalité virtuelle ou encore du modelage en argile, cette semaine dédiée

à l'inclusion des seniors a été particulièrement riche et variée en animations.

4. Octobre rose

Coté mairie, le 9 octobre, comme chaque année, le personnel et les élus se sont mobilisés, tous vêtus de rose en soutien à la lutte contre le cancer du sein. Des photos collectives ont été prises sur leurs différents lieux de travail, notamment sur le parvis de la Mairie, à l'occasion d'Octobre Rose.

Au cinéma, un film avec Florence FORESTI a été diffusé vendredi 10 octobre. Il raconte l'histoire d'une jeune femme qui vient de vaincre son cancer du sein et qui réapprend à vivre et à s'ouvrir au monde.

5. Semaine du goût à la crèche collective

La semaine du goût a eu lieu du lundi 13 octobre au vendredi 17 octobre, avec des activités variées tout au long de la semaine. Mercredi 15 octobre dès 10h, des animations sensorielles et colorées ont été mises en place dans la section des plus grands. Les enfants ont également été initiés à l'éveil des sens grâce à l'intervention de Mado, cuisinière de la crèche.

ELECTIONS MUNICIPALES 2026

1^{er} tour 15 mars

2nd tour 22 mars

Élections municipales 2026

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Elles permettent aux citoyens français et non-français d'un Etat membre de l'Union européenne d'élire les conseillers municipaux pour une durée de 6 ans à la condition d'être inscrits sur les listes électorales de leur commune.

Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année mais pour participer aux élections municipales 2026 **vous devez déposer votre demande avant le vendredi 6 février 2026.** Au-delà de cette date, seuls les électeurs bénéficiant de l'article L. 30 du code électoral peuvent être inscrits sur les listes électorales.

COMMENT PROCÉDER À SON INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DE VAUX-LE PÉNIL ?

Les inscriptions et les changements d'adresse pourront se faire soit :

- Au Service à la population 8 rue des Carouges.
- [Par téléprocédure via le QR Code ci-contre.](#)



PIÈCES À FOURNIR

- Titre d'identité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans à la date du dépôt du dossier. Pour les ressortissants membres de l'union Européenne, le titre d'identité devra être en cours de validité (un titre de séjour peut être présenté).
- Un justificatif de domicile à votre nom daté de moins de trois mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, téléphone fixe (les portables ne sont pas acceptés), internet, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de paie, avis d'imposition ou de non-imposition.

- Cerfa n°12669*02 ou 12670*02 (pour les ressortissants des pays membres de l'Union européennes).

VÉRIFIER VOTRE SITUATION ÉLECTORALE

[Pour connaître votre Numéro National d'Électeur, votre bureau de vote, etc. scanner ce QR Code.](#)



PROCURATION

Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place, dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

COMMENT ÉTABLIR UNE PROCURATION ?

Vous devez connaître votre Numéro National d'Électeur qui est présent sur votre carte d'électeur. Il peut également être retrouvé sur la page "Interroger sa situation électorale" depuis le site internet service-public.fr.

- En remplissant le formulaire en ligne (puis en allant à la police nationale ou la gendarmerie) muni de votre titre d'identité.
- En remplissant le formulaire Cerfa 14952*03 disponible également en mairie (puis en allant à la police nationale ou la gendarmerie) muni de votre titre d'identité.

RENSEIGNEMENTS

Adressez-vous au service à la population en Mairie ou au 01 64 71 51 00



Ville propre : l'affaire de tous

Depuis le début de l'année, la commune de Vaux-le-Pénil fait face à une recrudescence des dépôts sauvages sur la voie publique. Un phénomène coûteux, nuisible à l'environnement et au cadre de vie, que la commune combat au quotidien grâce à l'intervention de la police municipale et des services techniques.

UN PHÉNOMÈNE PERSISTANT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Depuis le début de l'année 2025, 48 dépôts sauvages ont été recensés sur la voie publique. Ces amoncellements

concernent le plus souvent des sacs poubelles, cartons, plastiques, meubles, jouets ou équipements ménagers. Les déchets verts ou liquides dangereux restent rares, mais ces incivilités ont un impact durable sur le cadre de vie.

Pour rappel : les interventions de la police municipale se limitent au domaine public. Sur le domaine privé, la responsabilité incombe aux bailleurs et syndics de copropriété, en partenariat avec le Smitom.

La situation s'est aggravée ces derniers mois, notamment en raison de la fermeture prolongée de la déchetterie, dont la réouverture le 10 octobre 2025 va peut-être permettre d'alléger la pression.

UNE PROCÉDURE RIGOUREUSE POUR CHAQUE SIGNALEMENT

Lorsqu'un dépôt sauvage est signalé ou constaté, les agents de la police municipale interviennent selon une procédure bien rodée. Ils procèdent à un constat photographique, recherchent des indices permettant d'identifier le responsable (papiers, adresses) et, si nécessaire, mènent une enquête de voisinage. Un rapport de constatation détaillant la date, le lieu, la nature et le volume des déchets est ensuite transmis au Maire, à l'adjoint à la sécurité, ainsi qu'aux services techniques lorsque le dépôt est constaté sur le domaine public. Ces derniers assurent l'enlèvement des déchets, puis en font le tri avant de les envoyer au SMITOM.

L'ensemble de ces procédures sont chronophages pour les services et n'entrent pas dans le cadre de leurs missions. Le coût total annuel est évalué à environ 56 000 euros en 2025. Ces dépenses, supportées par la collectivité, pèsent lourdement sur le budget communal.

DES SANCTIONS DISSUASIVES

Abandonner ses déchets sur la voie publique est une infraction de 5^e classe, passible d'une amende pouvant aller de 1 500 à 75 000 euros, selon la gravité des faits et la nature des déchets. Le flagrant délit permet de façon certaine d'identifier les auteurs. La police municipale peut alors dresser un procès verbal et un dépôt de plainte auprès du procureur de la République.

Pour rappel : le stationnement gênant sur les emplacements réservés au ramassage des conteneurs enterrés, est quant à lui sanctionné par une amende de 135 euros.

LES CONTENEURS ENTERRÉS

Ils doivent impérativement rester dégagés de tout encombrant (sacs poubelles, déchets divers...) afin de permettre leurs collectes. En effet l'accumulation de déchets ménagers peut créer une obstruction et empêcher le SMITOM de collecter ces conteneurs.

UNE MOBILISATION PARTAGÉE

La mairie rappelle que la lutte contre les dépôts sauvages repose sur la responsabilité collective.

Les habitants sont invités à utiliser les filières de tri existantes et à signaler tout dépôt suspect.

Faites appel à "Allo Encombrants"

Ce service permet la collecte des encombrants en porte-à-porte, directement chez l'habitant sur rendez-vous.





Ferme des Jeux : le chantier a démarré

Comme nous l'avons mentionné précédemment dans le [Reflets du mois de septembre](#), les travaux de réhabilitation et d'extension de la Ferme des Jeux ont débuté à la fin de l'été, conformément au calendrier prévisionnel. Ce projet structurant vise à offrir, à terme, un lieu modernisé et accessible dédié à la vie culturelle, associative et administrative de Vaux-le-Pénil.

LES ÉTAPES EN COURS ET À VENIR

Depuis le lancement du chantier à la fin de l'été, plusieurs opérations ont déjà été engagées pour préparer le site et amorcer la transformation du bâtiment.

Depuis le mois d'octobre 2025 et jusqu'à la fin d'année 2025, les entreprises interviennent sur le bâtiment ancien, accueillant jusque-là les services administratifs de la Ferme des Jeux, pour :

- La mise en place des échafaudages de part et d'autre de l'édifice.
- La démolition et la reprise des planchers.
- La réfection complète de la toiture existante.
- La pose des nouvelles baies.
- Le retrait des échafaudages côté jardin une fois ces travaux achevés.

En parallèle, des travaux d'aménagement seront engagés : du côté parking avec la réalisation de la rampe d'accès PMR pour les personnes à mobilité réduite ; du côté jardin avec les fondations du futur bâtiment technique abritant les dessertes (ascenseur, escalier et toilettes).

ET APRÈS ?

Le début d'année 2026 verra l'ouverture d'une nouvelle phase avec le montage du nouveau bâtiment, élément essentiel du futur ensemble.

L'objectif est de proposer, fin 2026 un site plus fonctionnel, accueillant et accessible à tous, au service des associations et des habitants.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

La pose de la première pierre de la Ferme des Jeux aura lieu samedi 22 novembre à 11h.

Cet événement symbolique réunira élus, partenaires et Pénivaugeois.

La cérémonie sera suivie d'un pot convivial à la Ferme des Jeux.

Inscription obligatoire auprès du secrétariat général de la mairie ([places limitées](#)).



Marché de Noël

La Ferme des Jeux

La Ville organise son traditionnel Marché de Noël samedi 29 novembre de 10h à 18h et dimanche 30 novembre de 10h à 17h. Durant deux jours, la magie des fêtes s'installera à la Ferme des Jeux, dans une ambiance chaleureuse et féerique. Entre produits artisanaux, odeurs gourmandes et lumières scintillantes, tout sera réuni pour faire patienter petits et grands jusqu'à Noël.

ARTISANAT ET PRODUITS DE BOUCHE AU RENDEZ-VOUS

Le marché rassemblera plus de **50 exposants**. Artisans, créateurs et producteurs locaux y proposeront une large gamme d'objets : décorations de Noël, bijoux faits main, accessoires, bougies artisanales, articles pour enfants, et bien d'autres idées de cadeaux à mettre sous le sapin.

Côté plaisirs gourmands, les visiteurs retrouveront des stands de **produits du terroir et de spécialités festives** : confiseries, chocolats, miel, foie gras, vins et champagnes, et douceurs sucrées ou salées. De quoi éveiller les papilles dans une ambiance chaleureuse et authentique.





LA MAGIE DE NOËL EN ACTION

Tout au long du week-end, les visiteurs pourront profiter d'un large éventail d'**animations gratuites et conviviales**. Vous pourrez faire une **balade en calèche** et vos enfants pourront s'envoler sur le **manège de chaises volantes** (de 2 à 12 ans).

Des **déambulations musicales** viendront rythmer l'événement avec notamment des **chants de Noël interprétés par l'association Fey Fouyapen**. Plusieurs temps forts viendront ponctuer ces deux jours : des **ateliers créatifs gratuits** pour petits artistes en herbe au Petit Salon de la Grange (inscriptions sur place) ; des **contes d'hiver** à écouter au Petit Théâtre Ginette Kolinka ; des **séances de cinéma familiales**, et même une **zone de jeux de société animée par l'association À Vaux Jeux**. De quoi ravir tous les publics, dans un esprit de partage et de fête.

PAUSE GOURMANDE AU CŒUR DU MARCHÉ

La **restauration sur place** sera assurée par le Comité des fêtes, et vous retrouverez également un stand forain vendant des churros et des bonbons.

Côté gourmandise gratuites, vous pourrez vous régaler avec les **marrons chauds, pop corn et barbes à papa offerts par la Ville** de 14h à 16h30 ainsi que les **vin et chocolat chauds offerts par le Comité des Fêtes** de 16h à 16h30.

Chaque année le Marché de Noël se place comme un véritable moment de rencontre, de partage et de convivialité à vivre en famille ou entre amis. Que l'on vienne pour faire ses achats de fin d'année, profiter des animations ou simplement s'imprégner de la magie des fêtes, chacun y trouvera son bonheur.



Le Père Noël fera bien sûr son apparition très attendue pour rencontrer les plus jeunes et poser pour quelques photos souvenirs de 16h à 17h !



*Rendez-vous les 29 et 30 novembre
pour célébrer ensemble l'esprit de Noël !*



PÔLE NORD EXPRESS

La Boîte aux lettres du père Noël sera de retour du 21 novembre au 15 décembre sur le parvis de la Mairie !



Chantier du Tertre des Roches : point d'étape et suivi en cours

Le chantier, mené par l'entreprise ECT se poursuit dans le cadre fixé par la réglementation. Plusieurs mesures ont été déployées pour garantir la sécurité du site, assurer un contrôle régulier et permettre une bonne intégration à l'environnement paysager.

SÉCURISATION ET PRÉPARATION DU SITE

Dès le lancement, des aménagements spécifiques ont été réalisés pour encadrer les opérations. Les accès ont été sécurisés et une signalétique claire a été mise en place. Des constats d'huissier ont permis de documenter l'état initial des lieux. Un protocole précis a été établi pour les chauffeurs, et les entreprises intervenant sur le site ont reçu l'ensemble des consignes de sécurité. Les installations techniques sont opérationnelles : poste de réception, portique de détection de radioactivité, caméras de contrôle, zones de vérification et dispositifs de protection des lignes électriques. Avant le début des travaux, les déchets sauvages présents ont été entièrement évacués, et des aménagements, tels que des noues, ont été créés pour recueillir et filtrer les eaux de pluie. Le chantier bénéficie d'une surveillance régulière, sur le site comme à ses abords. Pour limiter la poussière, les pistes ont été arrosées quotidiennement.

ANALYSES DE LA TERRE

Les terres arrivant sur place font l'objet de deux analyses par semaine,

complétées par des contrôles supplémentaires avant leur utilisation. Durant l'été, ECT a mené une campagne d'analyses sur les terres. Les résultats sont très positifs : les terres présentent une bonne conformité avec les normes environnementales.

Son PH est typique de la région d'Île de France ce qui est parfaitement adapté au secteur.

En résumé, les analyses disponibles confirment la bonne qualité et conformité des terres présentes sur le site.

DÉROULEMENT DES ANALYSES

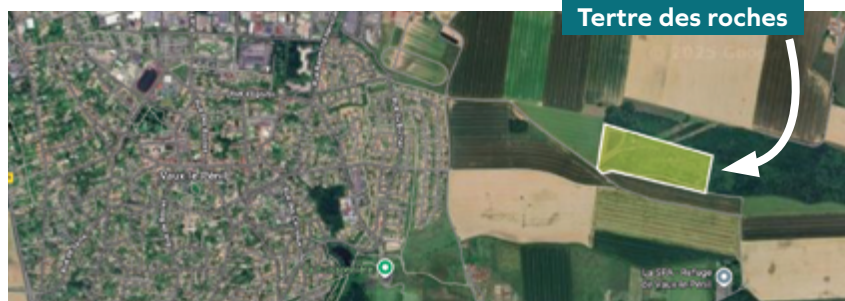
Réalisés par les équipes de l'entreprise ECT, les échantillons de terres prélevés sont transmis à leur laboratoire dans un délai de 24h.

Enfin, un compte rendu des analyses est transmis aux services de la mairie de Vaux-le-Pénil accompagné d'un tableau récapitulatif. Celui-ci est disponible (pour les mois de mai à juillet) sur le site de la mairie <https://mairie-vaux-le-penil.fr> (consultable grâce au QR code ci-dessous).



L'essentiel des dépôts de terre inerte est terminé, la phase d'aménagement est en cours et le Tertre sera recouvert de terreau fertile avant les plantations d'hiver.

À l'issue des travaux, la parcelle sera rétrocédée pour 1€ symbolique à la commune.





Le transport solidaire, un partenariat entre la Ville et Familles Laïques

Depuis 2007, l'association "Familles Laïques" propose un service de transport gratuit pour les habitants de Vaux-le-Pénil qui ne disposent pas de moyens de locomotion ou ne pouvant momentanément ou durablement conduire.

En étroite collaboration, l'association et la commune établissent une convention. La Ville prend en charge intégralement un véhicule dédié ainsi que les frais de carburant, tandis que l'association organise les transports dont le véhicule est conduit par des bénévoles agréés.

COMMENT ÇA MARCHE

Ce service est mis en place afin que les Pénivaugeois qui le souhaitent puissent se faire véhiculer pour de se rendre à un rendez-vous médical, un rendez-vous personnel, des visites de courtoisie ou encore se déplacer pour faire ses courses.

Pour cela, il suffit de faire votre demande au moins 1 semaine à l'avance auprès de l'accueil téléphonique de l'association. Il n'y a aucune limite d'âge, mais il faut être suffisamment autonome pour monter et descendre du véhicule.

Les trajets ne doivent pas excéder un **rayon de 20 km** autour de Vaux-le-Pénil, sur la plage horaire suivante : **8h/17h du lundi au vendredi**. Le transport solidaire est un service bénévole et gratuit.

Le transport solidaire, au-delà du service rendu, est un moment partagé, de rencontre entre personnes, un moyen de rapprocher les générations, et un remède contre l'isolement.

DEVENIR BÉNÉVOLE

Si je souhaite devenir bénévole, je me présente à Familles Laïques de Vaux-le-Pénil pour m'inscrire.

En m'inscrivant, je m'engage à respecter la confidentialité et les horaires de l'association. Pour participer, il faut être titulaire du permis de conduire depuis au moins cinq ans et signer une charte de fonctionnement.

Horaires de l'accueil téléphonique :

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30.

Coordonnées :

Familles Laïques
4 Place Beuve et Gantier
77000 Vaux-le-Pénil
09 75 38 81 13
familleslaïques.vlp@orange.fr

LOTO DE REBONDIR AU-DELÀ DE SES RÊVES

DIMANCHE 9 NOVEMBRE À 14H

Proposé par l'association Rebondir au-delà de ses rêves qui aide à la réalisation de vœux d'enfants très éprouvés par de graves maladies.

- + **Maison des Associations**
- + **Réservations : 06 11 91 59 18**

CHRISTIAN OLIVIER "LE ÇA EST LE ÇA"

JEUDI 13 NOVEMBRE À 20H

Concert

Le nouvel album solo de Christian Olivier (Les Têtes raides, Les Chats Pelés) est une œuvre poétique et musicale accessible à tous, qui s'inscrit à merveille dans la ligne artistique de cet homme aux multiples talents.

- + **La Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Tarifs : 19/16/11/8€**
- + **Dès 12 ans**
- + **Réservations : 01 64 71 91 28**
- + **et sur culturetvous.fr**



©Benjamin

CAFÉ PARENTS

**VENDREDI 14 NOVEMBRE
DE 20H À 22H**

Venez échanger autour du thème "Parents/enfants, la place de chacun. Comment trouver l'équilibre entre autorité et écoute ?"

- + **L'Arcature**
- + **Réservations : 01 64 71 51 46**

CHEZ TOI CHEZ MOI

SAMEDI 15 NOVEMBRE À 15H ET 16H30

Jeune public

Une histoire rocambolesque où les maisons dansent, où les personnages qui apprennent à vivre ensemble autour de l'acceptation et des différences. Spectacle proposé par la Compagnie "De ci de là".

- + **Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux**
- + **Tarif unique : 6€**
- + **Pour les 3-10 ans**
- + **Réservations : 01 64 71 91 28**
- + **et sur culturetvous.fr**



VIDE-GRENIERS DES JOUETS ET OBJETS DE PUÉRICULTURE

DIMANCHE 16 NOVEMBRE DE 10H À 17H

Organisé par le Comité des Fêtes. Ce rendez-vous annuel vous propose de faire du tri dans vos greniers et/ou de belles affaires.

- + **La Buissonnière**
- + **Renseignements : 06 79 79 82 29**
- + **et cdf.vlp77@gmail.com**

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 20 NOVEMBRE À 20H

Ouvert au public

- + **Maison des Associations**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 00**



CONCERT D'AUTOMNE

JEUDI 20 NOVEMBRE 20H

(ouverture des portes à 19h45)

Le Conservatoire vous invite à assister à son Concert d'Automne sur les thèmes du fantastique et du merveilleux (*Le Seigneur des Anneaux, Le Château Ambulant, Alien, Harry Potter, La Symphonie Fantastique de Berlioz etc.*).

- + **Grange de la Ferme des Jeux**
- + **Entrée libre - Places limitées**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 28**

RAMASSAGE CITOYEN

**SEMAINE EUROPÉENNE DE
RÉDUCTION DES DÉCHETS**



SAMEDI 22 NOVEMBRE DE 10H À 12H

Participez au ramassage citoyen organisé dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD).

- + **Départ de l'Arcature**
- + **Renseignements : 01 64 10 46 96**

TROC CULTURE

**SAMEDI 22 NOVEMBRE
DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 16H30**

Échangez vos livres, CD, vinyles, DVD, jeux vidéo et jeux de société. Le troc se fait sans intermédiaire et sans argent. Le règlement est disponible à l'accueil de l'Arcature. Dans le cadre de la SERD.

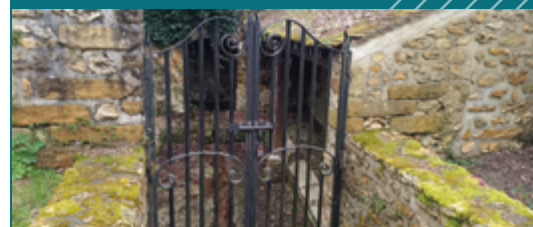
- + **L'Arcature**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 73**

REPAIR'CAFÉ

SAMEDI 22 NOVEMBRE DE 14H À 17H

Réparer ses objets plutôt que de les jeter? Une idée lumineuse! L'équipe de bénévoles vous attend avec un objet par personne à réparer. Dans le cadre de la SERD.

- + **L'Arcature**
- + **Inscriptions : 01 64 71 51 46 ou intergeneration@mairie-vaux-le-penil.fr**



RÉUNION PUBLIQUE SUR LE ZONAGE ET LES PATRIMOINES REMARQUABLES

MARDI 25 NOVEMBRE À 19H

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, la Ville de Vaux-le-Pénil poursuit sa démarche de concertation avec les habitants. Une réunion publique se tiendra mardi 25 novembre 2025 à 19h, consacrée au zonage et à l'identification des arbres et patrimoines remarquables recensés durant l'été dernier notamment grâce à votre concours.

Ce rendez-vous sera l'occasion de présenter les premiers résultats des travaux menés par la municipalité et de recueillir les observations des Pénivauchois sur la préservation et la mise en valeur du cadre de vie communal.

Les habitants sont invités à venir échanger, poser leurs questions et contribuer activement à l'élaboration du futur PLU, document essentiel pour le développement harmonieux et durable de notre commune.

- + **Maison des Associations**
- + **Renseignements : 01 64 71 51 00**



La Boîte aux lettres
du Père Noël sera de retour
du 21 novembre au 15 décembre
sur le parvis de la Mairie !

SOIRÉE RÉTROSPECTIVE

VENDREDI 28 NOVEMBRE À 19H

Le Comité de Jumelage de Vaux le Pénil, vous invite à sa soirée de rétrospective annuelle au cours de laquelle vous seront présentées les réalisations de l'année 2025.

- + **Maison des Associations**
- + **Apéritif offert, possibilité de repas ensuite**
- + **Réservations avant le 14 novembre : 07 70 46 36 76**

SPECTACLE "LES ENFANTS PROTÉGÉS EN RÊVES"

SAMEDI 29 NOVEMBRE À 20H30

Un spectacle musical en live de l'association Les Enfants Protégés, au profit des enfants en situation de handicap.

- + **La Buissonnière**
- + **Tarifs : adultes 14€, -14 ans 7€, gratuit pour les -5 ans**
- + **Réservations sur HelloAsso via ce QR Code**



MARCHÉ DE NOËL

LES 29 ET 30 NOVEMBRE

Des animations gratuites et une cinquantaine d'exposants (voir p.8 & 9)

- + **La Ferme des Jeux**
- + **Renseignements : 01 64 71 91 20**



CAFÉ PARENTS

VENDREDI 5 DÉCEMBRE DE 20H À 22H

Venez échanger autour du thème "Construire des relations harmonieuses au sein des familles recomposées".

- + **L'Arcature**
- + **Réservations : 01 64 71 51 46**

STORY DANSE

SAMEDI 6 DÉCEMBRE DE 15H À 19H30

L'association Story danse vous propose un après-midi dansant au profit du Téléthon.

- + **Maison des Associations**
- + **Tarif : 12€**
- + **Réservations : 07 81 71 87 52 ou à storydanse77@gmail.com**

CHANTÉ NWEL

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE À 16H

Organisé par l'association Fey Fouyapen.

- + **Maison des Associations**
- + **Entrée gratuite contre un plat sucré ou salé qui sera partagé à l'entracte du spectacle !**
- + **Renseignements : 06 51 65 59 24**

EL SPECTACOLO

JEUDI 11 DÉCEMBRE À 20H

Spectacle familial

Venez découvrir comment un pseudo grand artiste "Elastic", assisté d'une pseudo assistante "Francesca", vont malgré eux, transformer ce qui devait être un grand spectacle de cabaret, en feu d'artifice d'accidents hilarants...

- + **Petit Théâtre Ginette Kolinka de la Ferme des Jeux**
- + **Tarifs : 16/13/11/8€**
- + **Réservations : 01 64 71 91 28 et sur culturetvous.fr**



©Elastic&Francesca

SOIRÉE DU NOUVEL AN

MERCREDI 31 DÉCEMBRE À 20H

Réservez votre soirée du Nouvel An avec le Comité des Fêtes ! Dîner traiteur (Cusac) et nuit dansante avec l'orchestre Melodie Blues.

- + **La Buissonnière**
- + **Tarifs : 95€ (Pénivauchois) 100€ (extérieurs)**
- + **Réservations : 06 79 79 82 29 ou oucdf.vlp77@gmail.com**

BUDGET NATIONAL ET BUDGET COMMUNAL, DES ENJEUX IDENTIQUES

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

La valse-hésitation de nos derniers gouvernements tient à leur impuissance à construire un budget national, qui, à la différence de notre budget communal, n'a pas besoin d'être équilibré. L'État peut alors emprunter pour payer ses dépenses fixes sans avoir l'obligation d'investir. À l'inverse, notre budget communal doit légalement être équilibré.

Pour financer de nouveaux investissements, les excédents financiers des communes ne sont plus suffisants, d'autant que l'État alourdit les compétences qu'il en exige, tout en diminuant les moyens qu'il leur alloue. L'incertitude de pouvoir compter réellement sur les subventions et le remboursement de la TVA pèse aussi sur la gestion du budget des communes.

Il leur devient donc nécessaire d'augmenter la fiscalité ou de diminuer certaines dépenses liées aux services à la population (périscolaire, services techniques, équipements sportifs, etc.).

En 2023, nous avons choisi la voie de l'équilibre en réajustant la taxe foncière et en rationalisant nos dépenses pour préserver la qualité des services proposés aux Pénivaugeois. Cependant, l'augmentation de l'impôt communal, minoré par la disparition de la taxe d'habitation, repose de manière injuste sur les seuls propriétaires. Selon nos options budgétaires, la part communale ne devrait plus faire l'objet d'une autre augmentation.

Connaître ces multiples problématiques est la condition d'un budget pluriannuel sincère et maîtrisé, qui nous permettra de nous projeter dans un avenir qui malgré tout reste difficile à cerner.

Henri de Meyrignac, Maire de Vaux-le-Pénil
Pour le groupe "Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble"

LA DÉMOCRATIE LOCALE EST MUSELÉE

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

À Vaux-le-Pénil, débattre de l'avenir de notre ville est un parcours d'obstacles.

Depuis septembre, nous sommes officiellement en période préélectorale. Les candidats aux élections municipales de mars 2026 vont rencontrer les habitants, notamment en organisant des réunions publiques.

La majorité municipale a décidé de limiter drastiquement l'accès aux salles communales par les candidats : seulement 2 prêts de salle avant le 1er tour et 1 seul entre les deux tours. Elle **refuse** aussi **toute location payante des salles, s'imposant ainsi autoritairement et abusivement dans l'utilisation des dépenses de campagne**, par ailleurs fortement encadrées par la Loi.

Pire encore, ces mêmes conseillers - et ceux du groupe « Notre Bien Commun » - ont jugé que notre prochaine réunion publique, organisée chaque automne, sera comptée comme réunion de campagne, **réduisant** ainsi **nos facultés de rencontrer les Pénivaugeois juste avant les élections**.

Sachant qu'en dehors des salles municipales il n'existe que de très rares salles privées, **cette décision vise une nouvelle fois à brider l'information des Pénivaugeois et l'expression des élus**.

À l'heure où nous écrivons cette tribune et malgré nos 6 demandes successives de réservation depuis février dernier pour **le samedi 22 novembre à 10 h, à la Maison des Associations**, nous n'avons aucune réponse favorable de la mairie. Nous espérons pouvoir vous y accueillir !

N. Beaulnes-Sereni, J.-M. Judith, L. Vanslembrouck, A. Michel, D. Gavard, G. Debomy, M. Garnier, H. Gignoux Contact : vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52 / vlpnv.wordpress.com
Facebook : Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie -
Instagram : [vlpnotrevillenotrevie](https://www.instagram.com/vlpnotrevillenotrevie)

État Civil

Naissances

Meriem YESILBAS née le 17/09/2025.



Mariages

Laura IZZO et Tony DURIER, mariés le 27/09/2025.

Amandyne DE OLIVEIRA et Dominique CORREIA, mariés le 30/08/2025.

Sabrina DELINOTTE et Michel POLART, mariés le 30/08/2025.

Élise GIROUX et Pierre CHATELOT, mariés le 05/09/2025.

FIÈVRE DÉMOCRATIQUE...

Vaux-le-Pénil notre bien commun

À quelques mois des élections – sans doute un hasard –, M. De Meyrignac semble soudain pris d'une étrange poussée de fièvre démocratique. Lors du dernier conseil municipal ou dans son éditorial, il a adopté un ton modéré et proposé une organisation équilibrée des municipales. Nous ne pouvons que nous en réjouir, notamment quand le groupe de droite de Mme Sereni a tenté de faire passer ses réunions publiques pour des initiatives « hors temps de campagne ».

Mais passée la surprise, les souvenirs reviennent... et personne n'est dupe. La démocratie suppose que la souveraineté appartienne au peuple. Si cela signifie permettre aux habitants d'influer sur les décisions, alors nous en sommes bien loin.

Projets imposés sans être au programme (comme la tour de verre de la Ferme des Jeux), quasi-absence de réunions publiques, commissions réduites, concertations sans dépouillement public, mépris des oppositions, associations mises devant le fait accompli, pétitions ignorées... la liste est longue pour qualifier cette gestion.

Redonner la parole aux habitants, organiser concertation et débat public seront les priorités du prochain mandat. Nous y travaillons et vous invitons à remplir notre questionnaire citoyen reçu en octobre !

J. GUÉRIN, A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO

• d'infos : Facebook & Insta @vlp.notrebienscommun
vlp.notrebienscommun@gmail.com

ELECTIONS MUNICIPALES : RETOUR SUR UN SONDAGE

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Les élections municipales devraient avoir lieu les 15 et 22 mars prochains dans un climat politique marqué par la défiance, le doute et l'incertitude. Les maires et les conseillers municipaux continuent malgré tout à bénéficier du plus haut niveau de confiance de la population. Ils sont les artisans du quotidien, les porteurs de solutions et d'innovations publiques.

Interrogés par l'IFOP pour la revue « L'Inspiration » sur leurs priorités pour ces prochaines élections, les Françaises et Français ont des attentes très fortes sur la sécurité (79%), la bonne gestion, les finances, l'offre de soins et la santé et loin derrière arrivent les impôts locaux (64%) et le dérèglement climatique (34%)... Cela peut surprendre mais les priorités mises en avant sont avant tout nationales et du ressort du gouvernement. C'est le cas de la sécurité qui est une compétence régalienne de l'Etat et de la santé qui n'est pas une compétence communale mais dont le rôle de l'Etat est primordial. Ce ne sont pas les municipalités qui sont responsables des inégalités territoriales d'accès aux soins ! Les municipalités oeuvrent beaucoup pour la sécurité (police municipale) et pour la santé (à VLP, le centre de santé est une belle réussite envié par beaucoup de communes).

Si les municipalités interviennent dans les domaines régaliens, c'est pour pallier les manques du gouvernement. **Seule une véritable décentralisation permettra à chaque niveau de l'Etat de retrouver ses vraies compétences et d'agir pour le bien de chacun.**

Patricia Rouchon, Viviane Janet, Jean-Louis Masson
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »
groupe soutenu par le PCF

Julie PROUVOST et Mathurin JULLEMIER,
mariés le 06/09/2025.

Vanessa PETRIDIS et Mehdi BOUFARKIH,
mariés le 06/09/2025.

Leslie KAPAMBA et Jean-Philippe MOURAO,
mariés le 13/09/2025.

Laura JAZWIECKI et Nazime CASSIME,
mariés le 20/09/2025.

Décès

Tadeusz LAGORSE, décédé le 10/08/2025.

Alain MARSAC décédé le 26/08/2025.

François MALPEL décédé le 15/09/2025.

Georges, Casimir OWCZAREK, décédé le 07/09/2025.

Wanda, Maria FURMAN (épouse LENIAK),
décédée le 09/09/2025.

Marché de Noël

La Ferme des Jeux

EXPOSANTS / ANIMATIONS GRATUITES
RESTAURATION SUR PLACE

*29 novembre de 10h à 18h
30 novembre de 10h à 17h*

Renseignements au 01 64 71 91 20



en
partenariat
avec



FEY FOUYAPEN

mairie-vaux-le-penil.fr

